

Maître d'ouvrage

ASSOCIATION FONCIERE DE MITTELHAUSEN

Mairie de Mittelhausen
3, rue Aulach
67170 MITTELHAUSEN

Tél : 03.88.51.27.11.

**TRAVAUX CONNEXES AU REMEMBREMENT
DE MITTELHAUSEN
Marché de travaux**

**ACTE D'ENGAGEMENT
(A.E.)**

D				
C				
B				
A	11/12/2015	Mise à jour du document	S.SCHIRMANN	S.SCHIRMANN
0	29/07/2015	Création	S.SCHIRMANN	S.SCHIRMANN
	Date	Description - modifications	Rédaction	Vérification



ABE CONCEPT
8, place Geoffroy Velten
67170 BRUMATH

Tel : 03.88.25.68.79
Fax : 09.74.44.98.76.
contact@abe-concept.com

				NUMERO DE PIÈCES	
15011	S. SCHIRMANN	PRO	15	AE	1
N° Affaire	Responsable Affaire	Phase	Nb pages	Désignation	Ordre

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître d'ouvrage :

ASSOCIATION FONCIERE DE MITTELHAUSEN

Mairie de Mittelhausen

3, rue Aulach

67170 MITTELHAUSEN

Tél: 03.88.51.27.11

Maître d'œuvre :

ABE Concept

8, Place Geoffroy Velten

67170 BRUMATH

Tél: 03.88.25.68.79 Fax: 09.74.44.98.76

MARCHE PUBLIC sur PROCÉDURE ADAPTÉE

passé en application des articles 26 et 28 du Code des marchés publics

OBJET DU MARCHE:

Travaux connexes au remembrement de Mittelhausen
à Mittelhausen – Marché de travaux

Le pouvoir adjudicateur est représenté par :

Monsieur Jean-Georges GOEHRY, Président de l'Association Foncière de MITTELHAUSEN

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du C.M.P. :

Monsieur Jean-Georges GOEHRY, Président de l'Association Foncière de MITTELHAUSEN

Ordonnateur :

Monsieur Jean-Georges GOEHRY, Président de l'Association Foncière de MITTELHAUSEN

Comptable assignataire des paiements :

Trésorerie de HOCHFELDEN

Imputation budgétaire :

Article 1 : Contractant

Je, contractant unique soussigné,

M¹

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- ◆ après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P) et des documents qui y sont mentionnés,
- ◆ et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du code des marchés publics,

m' **ENGAGE**, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les travaux qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

¹A compléter selon la formule correspondante indiquée à l'annexe 1 du présent acte d'engagement

Article 2 : Contractants (en cas de groupement solidaire)

Nous, cotraitants soussignés,

M.
.....
.....
.....

M.
.....
.....
.....

- ◆ après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P) et des documents qui y sont mentionnés,
- ◆ et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du code des marchés publics,

nous **ENGAGEONS**, sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés solidaires, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les travaux qui nous concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

L'entreprise est le mandataire des entrepreneurs groupés solidaires.

Article 3 : Prix

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du Devis Estimatif, est la suivante:

Montant en € H.T.	Montant en € TVA	Montant en € TTC
.....

Montant total (en lettres en euros TTC) :

.....

Dans le cadre d'une sous-traitance,

Les annexes n°..... au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de:

- Montant HT : euros
 - TVA (taux de.....%) : euros
 - Montant TTC : euros
- Soit en lettres :
-

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation au maître de l'ouvrage; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement:

Nature de la prestation	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
.....
.....
.....
.....
.....
TOTAUX

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement ou céder est ainsi deeuros T.T.C. soit en lettres

.....

.....

Article 4 : Délais

Les délais maximum d'exécution des travaux sont fixés à l'article 4.1 du C.C.A.P.

La notification du marché vaut ordre de service de démarrage.

A noter que selon l'article 19.1.1 du C.C.A.G, la période de préparation du chantier est incluse dans le délai ci-dessus d'exécution des travaux.

Le délai d'exécution des travaux (en jours calendaires) proposé par le candidat est de :

Article 5 : Paiement

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- ❖ *Ouvert au nom de:*.....
.....
pour les prestations suivantes:
.....
.....
Numéro de compte:
Etablissement :
Adresse :
.....
- ❖ *Ouvert au nom de:*.....
.....
pour les prestations suivantes:
.....
.....
Numéro de compte:
Etablissement :
Adresse :
.....

Le Maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup de l'interdiction découlant des articles 47 du code des marchés publics concernant les liquidations ou redressements judiciaires, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

Article 6 : Bénéfice de l'avance :

(article 87 du code des marchés publics)

Je renonce au bénéfice de l'avance : NON OUI
(Cocher la case correspondante.)

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A
Le

Signature de l'entrepreneur
Porter la mention manuscrite
« Lu et approuvé »

VISAS

Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement

Le représentant du pouvoir adjudicateur,
Monsieur Jean-Georges GOEHRY,
Président de l'Association Foncière

A
Le

DATE D'EFFET DU MARCHÉ

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une photocopie du marché au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie du présent marché
A, le
Signature du titulaire

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé
le par le titulaire destinataire
Pour le représentant légal

ANNEXE N° 1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT
FORMULES A UTILISER PAR LES ENTREPRENEURS CANDIDATS POUR
COMPLETER L'ARTICLE 1 « CONTRACTANT »

Le contractant est une *entreprise individuelle*. Utiliser la formule **A**.

Le contractant est une *société* (ou un *groupement d'intérêt économique*). Utiliser la formule **B**.

Le contractant est un *groupement d'entrepreneurs solidaires*. Utiliser la formule **C**.

Formule A

Monsieur, Madame (Nom et prénoms) :

Agissant en mon nom personnel, domiciliés à (adresse complète et numéro de téléphone) : .

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :

Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

Code d'activité économique principale (APE) :

Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés² :

Formule B

Monsieur, Madame (Nom et prénoms) :

Agissant au nom et pour le compte de la Société (intitulé complet et forme de la société) :

Ayant son siège social à (adresse complète et numéro de téléphone) :

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :

Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

Code d'activité économique principale (APE) :

Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés² :

²Remplacer, s'il y a lieu, "registre du commerce et des sociétés" par "répertoire des métiers".

Formule C

Dans le cas d'un groupement d'entrepreneurs solidaires, chaque entrepreneur C1, C2, ... de ce groupement doit compléter la formule C en utilisant :

- La formule A s'il s'agit d'une entreprise individuelle;
- La formule B s'il s'agit d'une société (ou d'un groupement d'intérêt économique).

Les entreprises ci-dessous sont groupées solidaires et l'entreprise

C1. Monsieur, Madame :
.....
est leur mandataire³,
C2. Monsieur, Madame :
.....
C3. Monsieur, Madame :
.....
C4. Monsieur, Madame :
.....
C5. Monsieur, Madame :
.....

³Cette clause est à remplir lorsque le groupement d'entrepreneurs solidaires est concurrent pour le lot principal ou lorsqu'il est seulement concurrent pour un lot accessoire d'un marché à conclure avec un groupement d'entreprises conjointes.

**ANNEXE N° A L'ACTE D'ENGAGEMENT
EN CAS DE SOUS-TRAITANCE**

**MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE⁴**

DC4

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

■ Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Association Foncière de Mittelhausen

Mairie de Mittelhausen
3, Rue Aulach
67170 MITTELHAUSEN
tél. : 03 88 51 27 11

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :
M. Jean-Claude WEIL, Président de la Communauté de Commune

B - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

TRAVAUX CONNEXES AU REMEMBREMENT DE MITTELHAUSEN

C - Objet de la déclaration du sous-traitant.

La présente déclaration de sous-traitance constitue :
(Cocher la case correspondante.)

- une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;
 un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;
 un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

D - Identification du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

E - Identification du sous-traitant.

■ Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro SIRET :

■ Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

■ Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises :

⁴ Document facultatif disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

■ Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.)*

■ Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct *(article 115 du code des marchés publics)* :
(Cocher la case correspondante.) NON OUI

F - Nature et prix des prestations sous-traitées.

■ Nature des prestations sous-traitées :

■ Montant des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :

a) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

- Taux de la TVA :
- Montant maximum HT :
- Montant maximum TTC :

b) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du code général des impôts :

- Taux de la TVA : autoliquidation (la TVA est due par le titulaire)
- Montant maximum hors TVA :

■ Modalités de variation des prix :

G - Conditions de paiement.

■ Compte à créditer :
(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

■ Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :

■ Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : NON
OUI
(Cocher la case correspondante.)

H - Capacités du sous-traitant.

Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

-
-
-
-
-
-

I - Attestations sur l'honneur du sous-traitant.

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

a) Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

d) Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;

f) Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

g) Marchés de défense et de sécurité :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;

- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

h) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

J - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public.

(Cocher les cases correspondantes.)

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 116 du code des marchés publics, en produisant en annexe du présent document :

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 106 du code des marchés publics qui est joint au présent document ;

OU

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

K - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

A _____, le _____ A _____, le _____

Le sous-traitant :

Le candidat ou le titulaire :

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A _____, le _____

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice :

L - Notification de l'acte spécial au titulaire.

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A _____ , le